

Définitions

On a une définition classique dite traditionnelle du patrimoine, mais à l'image des développements que connaît le monde, actuellement le patrimoine est une notion plus globale qui est liée à des notions plus actuelles. Ceci exige une redéfinition. Depuis les 20 dernières années, les notions et les définitions du patrimoine ont franchi de nouvelles frontières passant du spectaculaire au vernaculaire, du matériel au naturel, du tangible à l'intangible, la notion de patrimoine s'élargit de plus en plus pour couvrir les différentes facettes de nos vies en société.

Définition

La définition du patrimoine évolue et change au cours du temps.

Chaque génération redéfinit les limites qui caractérisent l'objet patrimonial vivant et évolutif. Le patrimoine s'est toujours et en permanence ouvert et élargi à la réalité sociale, économique et culturelle contemporaine. On parle de patrimoines architecturaux, archéologiques, ruraux, religieux, maritimes, industriels, urbains, scientifiques, linguistiques...

Dans tous ces contextes il s'est toujours agi de transmettre d'une génération à une autre un patrimoine qui est valorisé à chaque étape.

Définition 01: Etymologie : du latin patrimonium, héritage du père

Définition 02: Ensemble des biens hérités des parents.

Définition 03: Le patrimoine est l'héritage commun d'un groupe ou d'une collectivité qui est transmis aux générations suivantes. Il peut être de nature très diverse : culture, histoire, langue, système de valeurs, monuments, œuvres artistiques...

Exemples : le patrimoine artistique, le patrimoine de l'humanité

Définition 04: La notion de patrimoine dans son acceptation de bien collectif peut se définir comme l'ensemble des richesses d'ordre culturel — matérielles et immatérielles — appartenant à une communauté, héritage du passé ou témoins du monde actuel. Le patrimoine est aussi bien naturel que culturel. Il est considéré comme indispensable à l'identité et à la pérennité d'une communauté donnée et comme étant le résultat de son talent. A ce titre, il est reconnu comme digne d'être sauvegardé et mis en valeur afin d'être partagé par tous et transmis aux générations futures.

Définition 05: Le patrimoine culturel se définit comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance **artistique** et/ou **historique** certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.), soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc.) ; cet ensemble est généralement **préservé, restauré, sauvegardé** et montré au public, soit de façon exceptionnelle, soit de façon régulière (château, musée, église, etc.), gratuitement ou au contraire moyennant un droit d'entrée et de visite payant.

Redéfinition:

Le patrimoine en tant que témoin de la culture et de la civilisation humaine, facteur d'identité culturelle, source de dialogue interculturel, de compréhension mutuelle et de citoyenneté.

Parce qu'il s'insère dans l'économie mondialisée, le patrimoine est au cœur du développement économique.

Le patrimoine doit être reconsidéré dans le cadre nouveau d'une société en pleine mutation en termes d'information (société en réseaux, patrimoine numérique)

Aujourd'hui, le patrimoine est aussi considéré comme un phénomène large susceptible de contribuer à la démocratie, à la prospérité économique et à la cohésion sociale de la société globalisée. Il s'inscrit donc au cœur du développement durable par sa fonction même de transmission. La déclaration d'Helsinki (1996) qui définit le rôle du patrimoine en tant que facteur de développement durable en sa résolution numéro 2. Aussi la Convention de Berne de 1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, qui déclare que « la flore et la faune sauvages constituent un patrimoine naturel d'une valeur esthétique, culturelle, récréative, économique et intrinsèque qu'il importe de préserver et de transmettre aux générations futures ».

« LE PATRIMOINE EST CONSTITUÉ DES ÉLÉMENTS PASSÉS, PRÉSENTS ET À VENIR, TANT SUR LE PLAN HUMAIN QUE PAYSAGER, ARCHITECTURAL, ARCHÉOLOGIQUE, ARCHIVISTIQUE, MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL QUI PRÉSENTENT UN INTÉRÊT POUR LA POPULATION QUI LE RECONNAÎT, SE L'APPROPRIE, LE CONSERVE, LE MET EN VALEUR ET LE TRANSMET. »

Patrimoine culturel et naturel:

Patrimoine culturel:

les monuments: œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,

les ensembles: groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,

les sites: œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique.

Patrimoine naturel:

les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique,

les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation,

les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.

Le patrimoine mondial, ou patrimoine de l'humanité, est une liste établie par le comité du patrimoine mondial de l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Liste du patrimoine mondial

Pour figurer sur la Liste du patrimoine mondial, les sites doivent avoir une valeur universelle exceptionnelle et satisfaire à au moins un des dix critères de sélection.

Les 5 zones géographiques définies par l'UNESCO :

Afrique

États arabes

Asie et Pacifique

Europe et Amérique du Nord

Amérique latine et Caraïbes

	culturel	Naturel	mixte	Total	%
Afrique	48	36	4	88	9%
Etats Arabes	68	4	2	74	7.5%
Asie et Pacifique	154	57	10	221	22.5%
Europe et Amérique du Nord	399	60	10	469	47.8%
Amérique latine et caraïbes	90	36	3	129	13.1%
Total	759	193	29	981	100%
%	77.4%	19.7%	3%	100%	

Algérie

La Kalâa des Béni Hammad

Djémila

Tassili n'Ajjer

Timgad

Tipasa

Vallée du M'Zab

Casbah d'Alger

La notion de patrimoine local:

Le "patrimoine local" est une notion aux multiples facettes ; de sa définition, plus ou moins large, dépend l'étendue du champ de son étude. Au sens strict, le "patrimoine local" désigne les éléments remarquables du bâti qui fondent un paysage et le rattachent au passé, au travers des traces qui subsistent sur le terrain. Il paraît néanmoins intéressant d'y englober la connaissance du "patrimoine humain", c'est-à-dire l'étude, au travers de sources permettant de les découvrir et de les appréhender d'un point de vue historique et sociologique, de l'identité et de l'évolution d'une communauté humaine au cours du temps.

Certains éléments patrimoniaux sont importants pour un village ou un quartier, pour les gens qui vivent tout près : ils forment leur environnement quotidien et contribuent à leur identité culturelle. Chaque population locale possède son propre patrimoine qui la représente et dont elle est fière. C'est ce patrimoine qui est intéressant de découvrir lorsqu'on voyage, car il nous aide à connaître la communauté visitée et comprendre comment elle s'est approprié son territoire. Ce patrimoine est souvent inconnu de quelqu'un qui habite ailleurs sur la planète.

Patrimoine national:

Patrimoine classé en tant que tel par un Etat (l'Algérie). D'après les statistiques de 2005 l'Algérie compte plus de 500 sites classés

- 259 avant 1962

- 241 après 1962

La wilaya de Biskra: 20

Gestion du patrimoine: ensemble de lois, textes, chartes, procédures, mesures prises, organisations, associations, les différents acteurs qui contribuent à la préservation , la protection, la conservation du patrimoine.

Mots clés: Valeurs patrimoniales (historique, artistique, archéologique, scientifique, social ou technique) , transmission, durabilité, authenticité, sauvegarde, conservation, mémoire, identité, appropriation...

